

N° 18

Septembre 2025

UNISYLVA FORÊT REVÊLÉE

L'actualité de notre coopérative

Côté forêt

UNISYLVA, une coopérative au service de ses adhérents

Rencontres avec...

**Bernard Roman-Amat, administrateur engagé et
porte-parole des petites propriétés,
Gérard Boursier, conseiller de région pour
la section Bourgogne**

Zoom sur

**Des plants sélectionnés avec
soin par la coopérative pour
des forêts d'avenir**



UNISYLVA
RÉVÉLONS NOS FORÊTS

3 Éditorial

4 Repères

Parole de/Chiffre clé/En image/Agenda

5 Point de vue

Vie de la coopérative..... 5

Retour sur nos assemblées générales

Note de conjoncture..... 6

Marché des bois

Côté forêt..... 8

UNISYLVA, une coopérative au service de ses adhérents

10 Regards

5 questions à 10

La cellule exploitation d'UNISYLVA

Rencontres avec 12

Bernard Roman-Amat, administrateur engagé et porte-voix des petites propriétés

Gérard Boursier, conseiller de région pour la section Bourgogne

14 Actualités

En bref 14

Une pelle multifonction au service de vos forêts

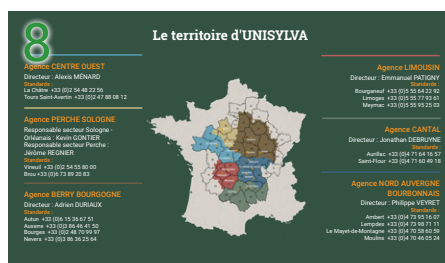
Retour sur une exploitation remarquable réalisée par notre agence Berry-Bourgogne

France 2030 : la mobilisation continue

Zoom sur 15

Des plants sélectionnés avec soin par la coopérative pour des forêts d'avenir

16 Mon UNISYLVA



Publication de SCA UNISYLVA — ISSN 2497-3947
Directrice de la publication : Géraldine Fournier
Assistante de publication : Clara Chopelin
Site de Marmilhat — 10 allée des Eaux et Forêts
63370 Lempdes
+33 (0)4 73 88 88 92
Crédits photographiques : UNISYLVA
Impression : L'Imprimeur - 63200 Mozac IMPRIMERIE





Bertrand Servois
Président d'UNISYLVA

UNISYLVA, votre coopérative forestière, curieuse institution ?

Alors que notre époque chante les vertus de l'individualisme, travailler et mobiliser des forces en commun paraissent bien loin des préoccupations de nos contemporains. Vous trouverez, dans cette lettre d'information, des articles décrivant les multiples métiers et services déployés par votre coopérative. Je n'en retiendrai ici que trois : l'adaptation au marché, l'évolution technique et la coopération au sein de la filière.

L'adaptation au marché implique la capacité de votre coopérative à répondre aux besoins et exigences des clients industriels en délivrant quantités et qualités prévues, aux rythmes attendus. Que ce soit par contrats d'approvisionnement ou par ventes groupées pour les qualités les plus belles, la crédibilité de votre coopérative est une clé essentielle pour répondre aux besoins des adhérents : trouver les meilleurs débouchés pour toutes les catégories de vos bois. C'est ainsi que nous présentons de plus en plus des lots homogènes en dimension et qualité.

L'évolution technique n'est pas un effet de mode, pas plus que l'évolution du climat ni celui de la main d'œuvre. Les préoccupations de gestion durable des forêts de nos adhérents nous forcent à adapter les solutions mises en œuvre : plantation de nouvelles essences ou provenances lorsque les peuplements en place ne répondent plus aux conditions climatiques nouvelles et à venir, travaux et parcours adaptés pour protéger les sols et la biodiversité, mécanisation nécessaire pour répondre aux exigences de sécurité, pour les bûcherons notamment.

Enfin, la coopération au sein de la filière se vit naturellement entre les coopératives forestières de notre pays. Regroupées au sein de l'UCFF, les 12 coopératives travaillent ensemble sur des sujets techniques, politiques et de gestion. C'est ainsi qu'au sein de l'interprofession France Bois Forêt, nous défendons les actions pour une gestion forestière active et de production, répondant aux besoins de notre société et de notre pays pour retrouver sa souveraineté forestière. Il en est ainsi des plans de relance pour lesquels les coopératives ont présenté plus de la moitié des dossiers et des montants alloués.

À l'heure où j'écris ces lignes, une forte tempête a touché des adhérents de l'Est du Cher. Cela fut également le cas en début d'été dans le Loir-et-Cher, et ailleurs de façon éparse. Nos équipes sont mobilisées pour repérer et évaluer les dégâts, puis exploiter et commercialiser au mieux cet afflux de bois qui n'était pas prévu. Cela illustre, là aussi, le professionnalisme d'UNISYLVA et de la coopération.

« Dans cette adversité, comme toujours,
vous n'êtes pas seuls. »

Parole de...



Bernard Roman-Amat, administrateur
> L'interview à retrouver p.12

« Le conseil d'administration d'UNISYLVA est composé de 21 membres aux compétences professionnelles variées. »

Chiffre clé

178

C'est le nombre de projets déposés par UNISYLVA dans le cadre de France 2030.

> En bref..... p.14

En image - Assemblées Générales 2025



Agenda

Nos prochaines ventes groupées pour la fin de l'année 2025 :

DATE	LIEU / MODE DE VENTE	COMPOSITION DU CATALOGUE
09 octobre 2025	Montmarault (03)	Résineux
23 octobre 2025	Vente en ligne	Feuillus
20 novembre 2025	Cheverny (41)	Feuillus
18 décembre 2025	Vente en ligne	Feuillus et résineux

UNISYLVA est désormais présente sur Instagram :



@unisylva_



Vie de la coopérative

Retour sur nos assemblées générales

Nos quatre assemblées générales de section se sont déroulées aux mois de mai et juin. Notre assemblée générale plénière s'est tenue le 27 juin, dans le Cher (18), au château de Blosset.

Cette année, nos assemblées générales ont abordé des thématiques variées selon les régions. En région Centre, les adhérents ont visité la forêt du groupement forestier des Bois Brûlés, autour de la question de la prise en compte des sols dans les choix sylvicoles et les travaux forestiers. En région Bourgogne, la rencontre s'est tenue sur la propriété de M. Charles de Mortemart, avec pour sujet le vieillissement des parcs de château. En Auvergne, chez Mme Marie-Hélène Thonier, la visite a porté sur l'amélioration et le renouvellement des peuplements forestiers face au changement climatique. Enfin, en Limousin, une visite de l'arboretum du Ciarneix, appartenant au groupement forestier du même nom, a été proposée aux participants.

Après deux années de croissance soutenue en 2021 et 2022 (de l'ordre, en moyenne, de + 26 % par an), le chiffre d'affaires d'UNISYLVA s'est tassé en 2023 et 2024.

En 2024, l'activité en exploitation a été réduite par la pluviométrie élevée. En revanche, la fin des reboisements du plan de relance a dopé le chiffre d'affaires en travaux de sylviculture. Les ventes pour compte ont retrouvé un niveau habituel après une baisse en 2023 et l'activité en gestion est restée soutenue.

Le début de l'année 2025 a été marqué par une humidité des sols importante qui a handicapé fortement la réalisation des travaux forestiers, a ralenti notre activité et a occasionné des retards dans la mise en œuvre des chantiers chez les adhérents. Le contexte économique reste incertain, mais à ce jour les marchés se maintiennent et sont demandeurs.

Le chiffre d'affaires en sylviculture va connaître une baisse importante en 2025 du fait de la fin du plan de relance et du délai de mise en place du dispositif France 2030 qui lui succède. La baisse des ventes de bois en 2023 et 2024 occasionne de plus une moindre surface à reboiser par rapport aux années précédentes.

Les chiffres clés d'UNISYLVA en 2024

12 953 adhérents
pour une surface de **361 614 ha**
340 nouveaux adhérents
pour une surface en gestion de **5 360 ha**
204 collaborateurs,
dont **22** créations de postes

17 agences et bureaux,
présents sur **26** départements
914 000 m³ vendus
2 480 ha régénérés
79.037 M€ de chiffre d'affaires

Marché des bois

Le changement climatique incite la plupart des pays occidentaux à mettre en œuvre des politiques favorisant explicitement l'utilisation de produits biosourcés, comme par exemple le bois dans la construction ou encore la fibre de bois dans les produits de grande consommation et cela structure le marché. A contrario en France, les excès de pluviométrie ou de sécheresse contraignent les opérations de récolte et les travaux forestiers de façon presque systématique depuis quelques années et les approvisionnements des usines manquent de linéarité.

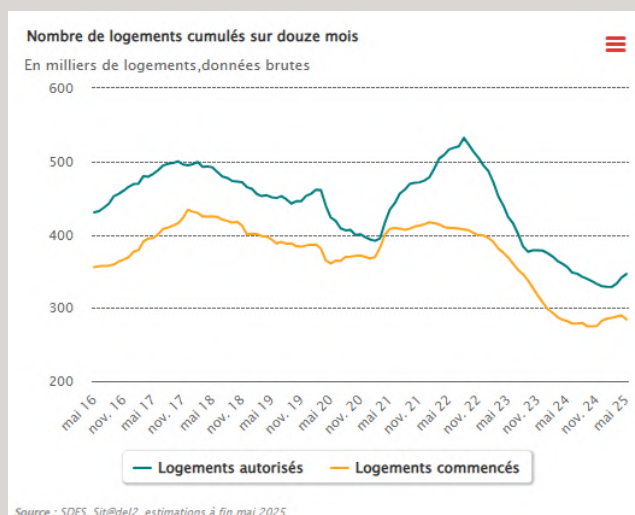
L'ensemble de la filière de la première transformation du bois est donc aujourd'hui partagé entre la nécessité de couvrir les besoins des usines et une demande bien présente mais pas encore suffisante pour pouvoir revaloriser correctement les prix de vente de sa production.

Globalement l'ensemble des acteurs trouve sa place sur les différents marchés et c'est donc encore aujourd'hui l'équilibre assez instable entre l'offre et la demande qui soutient les prix des productions forestières.

Vers une stabilisation du cours du résineux de menuiserie et charpente ?

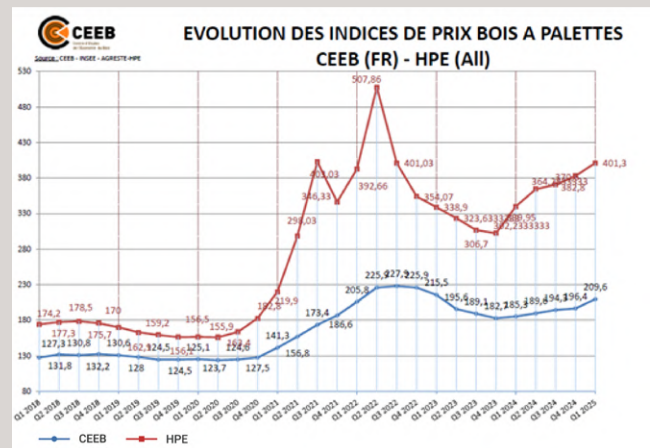
Au premier semestre 2025, la tendance est assez stable pour le pin et plutôt haussière pour les résineux blanc et le douglas même si la progression est moins marquée pour cette essence en fin de période.

C'est encore la **progression de la place du bois dans la construction** qui permet aux scieries de valoriser leurs productions malgré un secteur du bâtiment encore très en retrait.



Le renforcement de la filière emballage

Malgré une consommation globalement peu soutenue, la filière emballage et notamment de la palette à base de bois se porte plutôt bien. Il est probable que la **météo du printemps et de l'été** ait influencé la demande de production de palettes en particulier pour les stockages et manutentions des boissons. La difficulté réside là aussi dans la régularité de l'approvisionnement des scieries.



Quelques inquiétudes pour le marché du chêne

Au premier semestre 2025 le marché du chêne marque un certain repli.

Les cours et la demande sont réellement impactés par un **marché de la traverse et des arrivés de second choix trop calme**, mais aussi par une baisse significative des produits à destination de la tonnellerie. Le marché du grand export est lui aussi très peu actif.

Ainsi, les prix moyens sont en retrait et repassent en dessous de la barre des 200 €/m³.

Cependant, la demande en chêne reste encore bien présente mais probablement beaucoup plus raisonnée.

Une offre restreinte et une diversification des applications soutiennent le marché du peuplier

Les **nouvelles applications du peuplier** soutiennent clairement une partie du marché. C'est le cas pour les produits destinés à l'emballage alimentaire ou aux constructions légères pour le loisir.

Note de conjoncture

Les contreplaqués standards souffrent d'un marché moins porteur et les cultivars secondaires, ou les peupleraies moins qualitatives, trouvent des prix en léger retrait au deuxième trimestre 2025.

Les sols des peupleraies présentes dans les vallées sont particulièrement sensibles aux excès de pluviométrie et les usines ont peiné à couvrir leurs approvisionnements jusqu'au milieu du printemps. Les excès sont inverses aujourd'hui et la difficulté pour notre organisation de producteurs est de compenser au mieux l'effet élastique généré par ces aléas.

Une progression continue pour le bois de chauffage

Après quelques turbulences fin 2023 et début 2024 générées partiellement par une évolution de la réglementation, le marché du bois de chauffage continue à se professionnaliser, faisant croître la demande pour des **volumes contractualisés**.

Vers une structuration renforcée de la production de bois énergie (chaufferies industrielles)

La demande en bois énergie livré directement depuis les chantiers forestiers en plaquettes dans les chaufferies

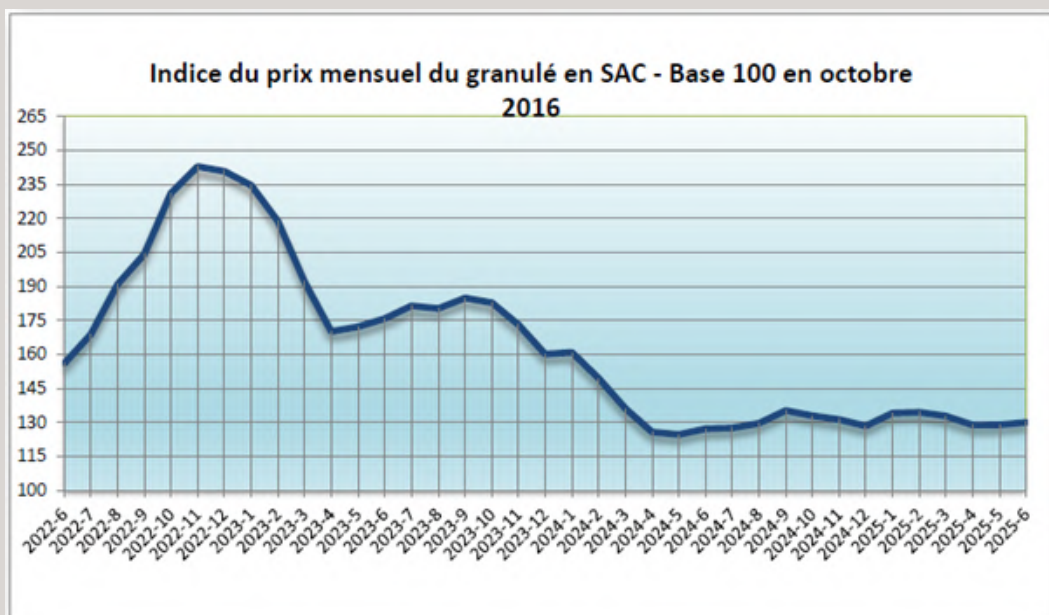
industrielles continue à se renforcer. **D'une part, les évolutions de la réglementation** obligent les acteurs à cadrer la traçabilité des produits et d'autre part, les évolutions du cahier des charges PEFC donnent un atout complémentaire aux entreprises comme UNISYLVA en mesure d'en mobiliser des volumes conséquents.

Une demande soutenue pour les bois de trituration

Même si les marchés de la fibre ont évolué négativement au cours du premier semestre 2025, l'engouement pour la matière première, en particulier pour les rondins de résineux, reste très présent.

La demande est aussi très forte pour les usines de panneaux. La filière granulé (pellet) a un peu souffert jusqu'à lors de son manque de maturité mais semble se sortir de l'étau dans lequel elle se trouvait jusqu'à la fin du premier semestre 2025.

Les enjeux majeurs de ces prochains mois se situent donc dans la mobilisation de la ressource et l'impact des problématiques de portance ou de risques d'incendie, dans la disponibilité des entrepreneurs de travaux forestiers, ainsi que dans les obligations légales et recommandations environnementales ou même sociétales.



Source : CEEB

UNISYLVA, une coopérative au service de ses adhérents

Une coopérative est un outil commun au service de ses adhérents. Ce modèle original d'organisation économique regroupe des producteurs qui ont compris qu'en mutualisant les moyens utiles à leur production, ils seront plus forts. Les ressources humaines d'une coopérative, ses capacités opérationnelles, d'investissement et d'innovation, ainsi que la possibilité de jouer un rôle de poids dans sa filière, sont de réelles valeurs pour ses adhérents. La responsabilité d'une coopérative est d'être le prolongement performant des exploitations de ses adhérents.

Les coopératives forestières françaises, au nombre de 12, sont regroupées au niveau national au sein de deux organismes :

- **l'U.C.F.F., les Coopératives Forestières** (Union de la Coopération Forestière Française) qui les représente politiquement au niveau national ;
- **G.C.F. (Groupe Coopération Forestière)** qui est un opérateur économique commun investi dans des projets de la filière forêt-bois et porteur de solutions techniques pour les coopératives forestières.

Chaque coopérative bénéficie d'un territoire d'agrément autorisé par le ministère de l'Agriculture et correspondant à la zone géographique où l'adhésion à cette coopérative est possible. UNISYLVA, issue de la fusion de 6 coopératives (Coopérative Forestière du Centre, Coopérative Forestière de Decize, Copafor, Gedefy, Geprobois et Sylvaubois) est présente sur 4 régions (Auvergne, Bourgogne, Centre, Limousin) et certains départements limitrophes.

Qu'est-ce qu'un adhérent ou un associé coopérateur ?

Un adhérent est un propriétaire forestier sylviculteur qui est sociétaire de la coopérative et en détient une partie du capital social en souscrivant des parts lors de son adhésion. Il bénéficie de ses services et en est à la fois fournisseur de bois et client pour les actes de gestion et les travaux sylvicoles. Le sociétaire adhérent est invité à participer aux assemblées générales dans lesquelles il représente une voix, quelle que soit la taille de sa propriété. De manière démocratique, il participe à la gestion de sa coopérative dont il est membre, et contribue ainsi au développement et aux orientations données par son conseil d'administration.

Le territoire d'UNISYLVA

Agence CENTRE OUEST

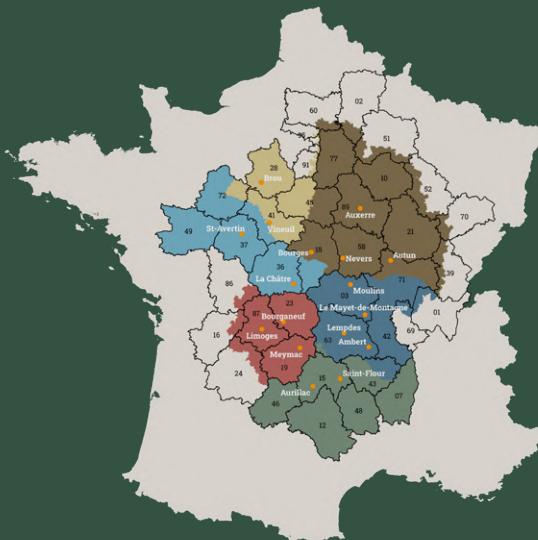
Directeur : Alexis MÉNARD
Standards :
La Châtre +33 (0)2 54 48 22 56
Tours Saint-Avertin +33 (0)2 47 88 08 12

Agence PERCHE SOLOGNE

Responsable secteur Sologne - Orléanais : Kevin GONTIER
Responsable secteur Perche : Jérôme REGNIER
Standards :
Vineuil +33 (0)2 54 55 80 00
Brou +33 (0)6 73 89 20 83

Agence BERRY BOURGOGNE

Directeur : Adrien DURIAUX
Standards :
Autun +33 (0)6 15 36 67 51
Auxerre +33 (0)3 86 46 41 50
Bourges +33 (0)2 48 70 99 97
Nevers +33 (0)3 86 36 25 64



Agence LIMOUSIN

Directeur : Emmanuel PATIGNY
Standards :
Bourgageuf +33 (0)5 55 64 22 92
Limoges +33 (0)5 55 77 93 61
Meymac +33 (0)5 55 95 25 03

Agence CANTAL

Directeur : Jonathan DEBRUYNE
Standards :
Aurillac +33 (0)4 71 64 16 57
Saint-Flour +33 (0)4 71 60 49 18

Agence NORD AUVERGNE BOURBONNAIS

Directeur : Philippe VEYRET
Standards :
Ambert +33 (0)4 73 95 16 07
Lempdes +33 (0)4 73 98 71 11
Le Mayet-de-Montagne +33 (0)4 70 58 60 59
Moulins +33 (0)4 70 46 05 24

Quel est le fonctionnement pour la prise de décision ?

Le Conseil d'administration est composé d'adhérents actifs élus par leurs pairs et issus des 4 régions qui composent le territoire d'UNISYLVA. Il est composé de 21 membres et est présidé par le président de la coopérative. Bénévoles, les administrateurs possèdent un sens remarquable de l'intérêt général. Ils représentent les adhérents au sein même de la gouvernance de la coopérative. Le Conseil d'administration se réunit au moins une fois par trimestre pour échanger sur le contexte, les moyens et ressources nécessaires à la finalité de la coopérative, servir ses adhérents, et décider des stratégies à mettre en œuvre pour répondre à leurs besoins.

L'assemblée générale plénière renouvelle chaque année un tiers du Conseil d'administration et élit dans ce cadre les adhérents propriétaires forestiers candidats à devenir administrateurs. À l'issue de l'assemblée générale, le Conseil d'administration élit son bureau : président, vice-présidents, trésorier et secrétaire.

Lors de l'assemblée générale plénière, les comptes de l'exercice écoulé sont présentés. Les commissaires aux comptes y présentent leurs rapports de contrôle de la gestion de cet exercice.

L'assemblée générale plénière vote enfin les résolutions concernant l'exercice écoulé et l'affectation du résultat.

En amont de l'assemblée générale plénière, se tiennent **4 assemblées générales de section**. Lors de ces réunions, qui sont un moment d'échanges, de convivialité et de visites techniques, l'ensemble des adhérents dépendants du territoire régional sont conviés par le **président de région**. Ce dernier, élu par les adhérents, y présente le rapport d'activité de la coopérative, le rapport de gestion du conseil d'administration et les comptes annuels. Lors de ces assemblées, **les délégués** qui représenteront les adhérents de la région en assemblée générale plénière sont désignés et un **conseil de**

section est élu. Les membres du conseil de section ont un rôle de représentation et de communication, d'animation de la politique régionale de la coopérative et du réseau d'adhérent.

Le président de la coopérative est un administrateur élu. Il représente légalement la coopérative. Il préside les conseils d'administration et l'assemblée générale plénière et veille au bon fonctionnement statutaire de la coopérative.

Le directeur de la coopérative oriente les moyens humains et matériels de la coopérative pour en révéler et développer les capacités et répondre aux objectifs stratégiques définis par le Conseil d'administration. Pour cela, il doit donc connaître la coopérative, ses Hommes, ses métiers, ses adhérents, ses clients et ses fournisseurs. L'écoute, la compréhension du contexte, le partage au sein du comité de direction et du Conseil d'administration doivent l'aider dans ses choix.

Pourquoi une coopérative forestière a-t-elle des salariés ?

Forte du regroupement de ses adhérents, une coopérative se dote des personnels et matériels nécessaires aux services attendus par ses membres en matière de gestion forestière. Elle constitue alors un pôle de compétences forestières et prolonge l'activité des coopérateurs vers l'aval de la filière. UNISYLVA compte plus de 200 salariés, administratifs et techniques, qui œuvrent pour répondre aux besoins des adhérents et entretenir une gamme étendue de services performants et de qualité en matière de gestion forestière, expertise, sylviculture, exploitation, vente de bois, etc., gages de la confiance accordée par les adhérents à la coopérative.

Une entreprise coopérative demande une vision partagée entre tous ses membres, adhérents, élus et collaborateurs. Le regroupement des moyens et des compétences confère à la coopérative une capacité à rendre les meilleurs services à ses adhérents, qui en sont les associés et la contrôlent.

5 questions à... La cellule exploitation d'UNISYLVA

UNISYLVA dispose de moyens matériels pour réaliser des travaux sylvicoles, d'exploitation forestière et du transport. Comment cette « cellule engins forestiers » est organisée ? Pourquoi UNISYLVA a ainsi des machines en propre ?

On vous explique tout.

UNISYLVA POUVEZ-VOUS NOUS PRÉSENTER LA CELLULE ENGINS FORESTIERS ?

UNISYLVA dispose d'un total de 19 engins pour divers travaux forestiers. Ces matériels sont répartis sur le territoire d'activité de la coopérative en fonction des besoins locaux de nos agences.

Les différents outils qui équipent nos engins sylvicoles et le fait d'avoir un tracteur et une midi-pelle nous permet d'adapter nos pratiques en fonction des caractéristiques des parcelles et de l'itinéraire technique mis en place.

Chaque engin est conduit par un chauffeur, ce qui fait que nous avons 19 chauffeurs au total. David Goubet en est le responsable en tant que directeur de production. Il est secondé par Romain Villette pour le suivi des engins d'exploitation et leurs chauffeurs et par Emilien Courtemanche pour les engins sylvicoles. Enfin cette cellule engins est rattachée à la direction technique d'UNISYLVA.

Les engins forestiers de la coopérative en quelques chiffres



10 PORTEURS



6 MACHINES DE BÛCHERONNAGE



1 TRACTEUR AGRICOLE ÉQUIPÉ FORÊT AVEC DIFFÉRENTS OUTILS (Rouleau landais, charrue, cover-crop)



1 MIDI-PELLE ÉQUIPÉE ÉGALEMENT DE PLUSIEURS OUTILS (dent de sous-solage, SylvaCass, broyeur, godets...)



1 CAMION POUR LE TRANSPORT DE BOIS

U..A COMMENT CETTE CELLULE A ÉVOLUÉ CES DERNIÈRES ANNÉES ?

En 4 ans, nous sommes passés de 5 machines à 19 par achats de nouveaux engins et recrutements, mais aussi en rachetant des entreprises et leurs matériels, tout en reprenant les chauffeurs.

U..A POURQUOI UNE TELLE ÉVOLUTION ?

Historiquement, UNISYLVA a toujours eu un parc d'engins relativement réduit, représentant environ 10-15 % des besoins en abattage et débardage, afin d'avoir de la souplesse dans l'organisation et de maîtriser le métier. Cependant, deux phénomènes ont poussé à développer ce parc :

- La croissance de l'activité d'UNISYLVA tant en récolte (en 5 ans, nous sommes passés d'une récolte annuelle de 600 000 m³ à 1 000 000 m³) qu'en sylviculture (plantations et entretiens) ; même en maintenant une capacité interne de l'ordre de 10-15 %, il nous fallait plus de moyens propres ;
- Une diminution de l'offre de services par les entreprises de travaux forestiers (cessation d'activité à la suite d'un départ à la retraite, réduction du nombre de machines et chauffeurs...).

Notre objectif est de pouvoir rendre les services nécessaires à nos adhérents aussi bien en travaux sylvicoles qu'en mobilisation puis transport des bois. Si nous n'avions pas ces engins, nous n'aurions pas la capacité de répondre aux besoins de nos adhérents (exemple : mise en œuvre du programme des coupes et travaux prévus dans les Plans Simples de Gestion). Aussi cette croissance devrait se poursuivre dans les années à venir.

U..A QUELS SONT LES PRINCIPAUX ENJEUX ?

Il y en a plusieurs.

Le premier est et restera d'assurer un service de qualité pour nos adhérents au meilleur prix, dans le cadre d'une gestion durable garantie avec PEFC.

En second lieu, la croissance rapide de notre parc d'engins et du nombre de chauffeurs s'accompagne d'une structuration de notre service. C'est dans cette logique qu'a été recruté récemment David Goubet, nouveau directeur de production, chargé de piloter cette montée en puissance. Par ailleurs, nous mettons en place des lieux de stockage au plus proche de nos engins pour les consommables courants (ADblue, huiles...).

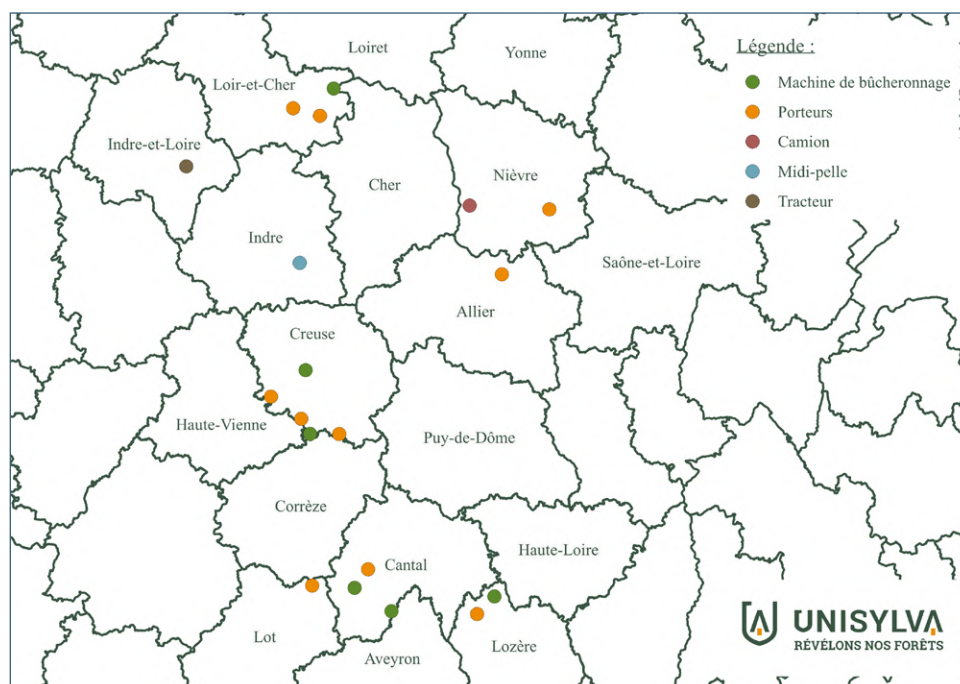
Un autre enjeu est le recrutement et la montée en compétence des chauffeurs. C'est pourquoi, UNISYLVA s'implique auprès des écoles spécialisées, prend des jeunes en stage ou apprentissage, puis les accompagne pendant plusieurs mois afin de les monter en compétence (sylviculture, gestion de chantier, reconnaissance des essences et produits, mécanique, informatique embarquée, hydraulique...).



David Goubet
Directeur de production

David a rejoint UNISYLVA en avril 2025. Basé à Lempdes (63), il est chargé d'encadrer les moyens mécanisés de production de la coopérative.

Carte de localisation des engins UNISYLVA :



Rencontres avec...



Bernard Roman-Amat, administrateur engagé et porte- voix des petites propriétés

Monsieur Bernard Roman-Amat, ingénieur IGREF et membre de l'Académie d'Agriculture, est propriétaire de 20 hectares sur la commune de Gien, dans le Loiret (45).

Sa forêt, située dans la région naturelle de la Puisaye, est constituée de peuplements en conversion vers la futaie régulière de chênes, avec pour objectif une régénération naturelle progressive de sa forêt.

Gérard Boursier, conseiller de région pour la section Bourgogne

Monsieur Gérard Boursier est conseiller de région pour la coopérative et propriétaire de 18 hectares de forêt feuillue sur la commune de Joux-la-Ville (89).



*CETEF : Centre d'Étude Technique Environnemental et Forestier ; FOGFOR : Formations à la GEstion FORestière

COMMENT ÊTES-VOUS DEVENU MEMBRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION D'UNISYLVA ?

Nous avons adhéré à la coopérative il y a plus de vingt ans. À mon départ en retraite en 2017, le président d'UNISYLVA m'a sollicité pour prendre un mandat d'administrateur. J'ai accepté avec enthousiasme. Cette fonction me tenant à cœur, mon mandat a depuis été renouvelé à deux reprises.

QUEL EST LE RÔLE D'UN ADMINISTRATEUR ?

Le conseil d'administration d'UNISYLVA est composé de 21 membres aux compétences professionnelles variées (finance, communication, management, production, commercial, santé...) et représentant une grande diversité de forêts : feuillues ou résineuses, petites, moyennes ou grandes propriétés, avec une bonne représentativité géographique du territoire d'activité de la coopérative. Cette pluralité garantit une bonne prise en compte des besoins diversifiés de nos adhérents. Un administrateur participe à 4 réunions par an dans lesquelles son rôle est d'analyser et anticiper l'activité de la coopérative, y compris celle de ses filiales. Il doit posséder une vision large et approfondie, à la fois de la structure, des attentes des adhérents, des enjeux des marchés du bois et de la filière dans son ensemble (entreprises de travaux forestiers, pépinières...). Cette vision permet de

« J'ai à cœur, dans cet engagement, d'être le porte-parole des propriétaires de surfaces modestes. »

contribuer à une gestion cohérente et durable, tant sur les plans humain, financier que technique. J'ai à cœur, dans cet engagement, d'être le porte-parole des propriétaires de surfaces modestes. Étant moi-même concerné, je connais bien leurs besoins spécifiques et les contraintes particulières auxquelles ils sont confrontés. Cela me permet de les représenter fidèlement et que leur voix soit pleinement entendue au sein de la coopérative.

QUEL RÔLE SOUHAITERIEZ-VOUS VOIR DAVANTAGE DÉVELOPPÉ ?

Je crois beaucoup à la dimension humaine de notre coopérative. Bien sûr, UNISYLVA apporte un appui technique, administratif et économique. Mais il me semble essentiel

de renforcer encore le lien humain entre les adhérents et les équipes de la coopérative, pour que le mot adhésion prenne tout son sens, dans sa dimension relationnelle. Le personnel technique d'UNISYLVA, nos interlocuteurs sur le terrain, connaissent très bien les parcelles, leur histoire, les contextes locaux. Cette proximité crée la richesse de notre relation et la pertinence des conseils qui nous sont donnés. La gestion forestière demande du temps, de la confiance, et un accompagnement dans la durée. Et cette continuité ne peut exister sans une relation de confiance durable entre l'adhérent et sa coopérative.

AVIEZ-VOUS DES CONNAISSANCES FORESTIÈRES AVANT DE PRENDRE CETTE FONCTION ?

Je suis devenu propriétaire forestier en 2001, avec à mes débuts une petite parcelle familiale de 1 ha. Sans connaissances forestières, j'ai rapidement fait appel à la coopérative locale GEDEFY, devenue un peu plus tard UNISYLVA. Progressivement, j'ai complété ma propriété par des achats successifs de petites parcelles afin de constituer un massif de chênes, merisiers, châtaigniers, hêtres et frênes, qui atteint aujourd'hui 18 ha. Avec les années, je me suis passionné pour la forêt et sa gestion et me suis investi dans plusieurs organismes forestiers en y acceptant des mandats de présidence, administrateur ou trésorier. Lors d'une assemblée générale de section d'UNISYLVA, il y a 3 ans, je me suis vu proposer le rôle de conseiller de région et je l'ai accepté sans hésiter.

« Seul, on ne fait rien ! »

QUEL EST LE RÔLE D'UN CONSEILLER DE RÉGION ?

Un conseiller de région est disponible pour les adhérents de son territoire et les oriente selon leurs besoins vers les personnels compétents de la coopérative, que ce soit pour des questions techniques ou administratives. Un conseiller de région n'a pas réponse à tout ! Mais il connaît l'organisation de sa coopérative, le personnel des agences

et doit pouvoir guider les adhérents vers les sachants. En parallèle, il est à l'écoute des adhérents et se fait leur porte-parole lors des réunions telles que les conseils de section.

QU'APPORTEZ-VOUS AUX ADHÉRENTS ?

Des informations avant tout à ceux qui recherchent un conseil, un contact. Un conseiller de région est informé des moyens et matériels dont dispose la coopérative, des services proposés.

Les mandats au sein d'autres organismes forestiers (Syndicat des Forestiers Privés de l'Yonne, Centre National de la Propriété Forestière – Antenne Bourgogne, CETEF*, FOGEFOR*) m'amènent aussi à représenter les adhérents d'UNISYLVA dans le cadre de projets communs de la filière.

QUEL RÔLE VOUS TIENT LE PLUS À COEUR ?

Chacune de mes missions m'apporte connaissance et satisfaction. Elles demandent du temps mais je le fais avec un grand plaisir. J'aime échanger avec le personnel de la coopérative et leur reconnaît de grandes compétences techniques et une connaissance fine de la gestion des opérations forestières. Les adhérents devraient profiter davantage des occasions qui leur sont offertes de rencontrer leurs représentants et les équipes de la coopérative. Les années passant, je suis de plus en plus convaincu : seul on ne fait rien !

En bref

Une pelle multifonction au service de vos forêts

Intégrée début 2022 à l'agence Centre Ouest, la pelle forestière d'UNISYLVA s'est montrée être l'**outil indispensable** pour répondre aux attentes techniques de nos techniciens et ingénieurs forestiers dans la réalisation et la maîtrise de leurs chantiers sylvicoles. Sa force réside dans sa grande polyvalence, rendue possible par un équipement complet et modulable.

Elle dispose de six outils interchangeable : râteau Fleco, dent Becker, tarière de plantation, Sylva'Cass, broyeur à axe vertical, godets de curage et classique.

Équipée de surcroît d'un GPS de précision, cela lui permet d'intervenir efficacement sur une grande diversité de travaux, sans jalonage des lignes de plantation.

Trois grands domaines d'intervention se distinguent :

- Préparation de plantations (râteau Fleco, dent Becker, tarière de plantation) : la pelle a permis la réalisation de 150 000 potets, le travail du sol mécanisé sur 80 hectares, ainsi que la mise en place de 20 hectares de peupliers ;
- Entretien des peuplements (Sylva'Cass, broyeur à axe vertical) : elle est intervenue sur 60 hectares pour les dégagements et 30 hectares pour les opérations de dépressage ;
- Travaux de terrassement (godets) : elle participe activement au reprofilage de fossés (plus de 15 km réalisés), à des aménagements ponctuels ou encore à la remise en état de certaines dessertes.



En fonction des besoins, une 2^{ème} pelle est louée et peut travailler grâce à un double jeu d'outils. En plus d'optimiser les délais d'intervention, ces outils offrent une meilleure maîtrise des coûts pour les adhérents de la coopérative, réduisent la pénibilité du travail des opérateurs et les impacts au sol par rapport à des engins plus lourds.

Retour sur une exploitation remarquable réalisée par notre agence Berry-Bourgogne

L'Assemblée Générale de la section Bourgogne, qui s'est tenue le 23 mai 2025, a été l'occasion de revenir sur des réalisations marquantes de l'agence.

Le 31 octobre 2022, un très gros chêne dépérissant, âgé de 302 ans et mesurant 4,80 m de circonférence, a été exploité par notre agence Berry-Bourgogne. Après une préparation minutieuse, l'équipe a câblé l'arbre à l'aide d'un débusqueur à pince, puis l'a égoûlé avant d'effectuer un abattage directionnel. La grume, longue de 7 mètres et estimée à 10 tonnes, affichait un volume impressionnant de 12,37 m³. Présentée soigneusement bord de route, elle a été vendue lors de la vente par appel d'offres de décembre 2022 pour 4 950 €, soit 412 €/m³. Une opération exceptionnelle, menée avec rigueur et efficacité.



France 2030 : la mobilisation continue

Dans le cadre de ce deuxième plan d'aide au renouvellement forestier ouvert en mai 2023, ce sont **178 projets** qui ont été déposés par UNISYLVA, représentant **714 ha**. Grâce à la mobilisation de tous, **3,4 M€** ont pu être mobilisés pour nos adhérents. Depuis fin 2024, la dynamique se maintient puisque ce dispositif se poursuit sous le nom de France Nation Verte.

N'hésitez pas à nous faire part de vos projets !

Zoom sur

Des plants sélectionnés avec soin par la coopérative pour des forêts d'avenir

Dans notre imaginaire, un reboisement débute le jour de la plantation. C'est une erreur ! En réalité, cela débute quelques années au préalable, au moment de la récolte des graines, puis lors de la mise en culture en pépinière. C'est pourquoi, UNISYLVA travaille en étroite collaboration avec plusieurs pépinières pour assurer la maîtrise de la chaîne d'approvisionnement : sélection des provenances, suivi qualité et traçabilité à chaque étape.

Une sélection adaptée à chaque station

Chaque projet de plantation débute par une analyse précise des caractéristiques stationnelles, mise en regard avec les objectifs sylvicoles : production de bois d'œuvre, diversification des essences, résineux ou feuillus. Les plants proposés proviennent en majorité de Matériel Forestier de Reproduction (MFR), avec, lorsque cela est possible, un recours à des catégories "sélectionné" ou "testé", dont les performances ont été évaluées. Dès qu'un propriétaire a recours à des subventions, y compris le DEFI Travaux, il doit respecter les arrêtés régionaux MFR définissant les listes d'essences, les provenances, les dimensions, les volumes de mottes, etc.

Néanmoins, le changement climatique nous pousse à innover en cherchant de nouvelles essences ou provenances. Cette démarche nous amène à identifier et tester des espèces encore peu communes mais potentiellement adaptées aux conditions climatiques futures. Ces essences « atypiques », souvent issues de régions aux climats méditerranéens, font l'objet d'essais rigoureux avant d'être proposées plus largement. Cette stratégie permet d'enrichir la palette d'essences disponibles et de vous offrir des solutions innovantes pour diversifier vos peuplements. Par exemple, nous testons déjà des espèces de chêne et sapin méditerranéens, mais aussi du noisetier de Byzance, du calocèdre, et bien d'autres.



Il est d'autant plus important d'anticiper nos réservations pour les nouvelles essences dites « atypiques », comme le chêne de Hongrie, le noisetier de Byzance, dont la ressource en graines est limitée et souvent dépendante des importations.

Plus l'essence est rare, plus il est difficile de l'obtenir !

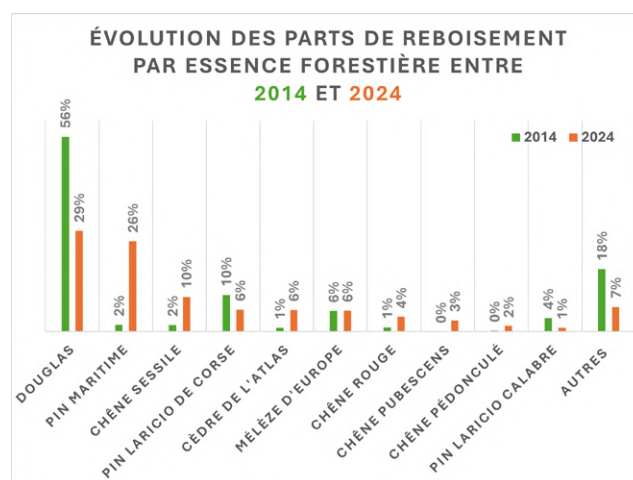
Ces choix visent à toujours vous proposer les plants les plus performants, adaptés au milieu mais aussi au changement climatique.

Anticiper et sécuriser les approvisionnements

La disponibilité des plants repose sur une planification et une coordination étroite avec notre réseau de pépinières partenaires. Face à la pression croissante sur certaines essences et aux aléas de production des graines (dus notamment aux conditions climatiques ou à l'apparition de pathogènes), cette anticipation est devenue un enjeu stratégique. Elle permet de limiter les reports de chantiers ou les substitutions d'essences ou de provenances imposées par manque de disponibilité.

Des contrôles rigoureux pour garantir la qualité

Toute réception de plants fait l'objet d'un contrôle : qualité du système racinaire, conformité aux exigences techniques (dimensions, provenance, état sanitaire...). En cas de non-conformité, les plants sont systématiquement écartés. Ce taux reste faible grâce au travail de fond mené avec nos partenaires pépiniéristes.



Attention : il s'agit ici des essences plantées et non des proportions de surface régénérée. Par exemple, si ces pourcentages étaient exprimés en surface régénérée (naturellement et par plantation), le chêne sessile représenterait une part beaucoup plus importante.

Une très belle retraite à Nadine Ciet

Arrivée au printemps 2004 à Meymac, d'abord à GEPROBOIS puis au sein d'UNISYLVA, Nadine a exercé ses fonctions à la coopérative en tant qu'assistante d'agence avec un engagement exemplaire.

Jour après jour, elle a donné le meilleur d'elle-même, incarnant fiabilité, rigueur et professionnalisme.

Elle a été un véritable pilier du bureau de Meymac, veillant avec soin au bon fonctionnement de nos activités, assurant un soutien aux techniciens et contribuant activement à la satisfaction de nos adhérents.

Au-delà de ses missions, Nadine a joué un rôle fondamental dans la transmission du savoir, accompagnant avec patience et générosité plusieurs générations de jeunes techniciens.

Plus récemment, elle a accompagné de façon exemplaire et bienveillante sa remplaçante Audrey, assurant ainsi une transition réussie.

À titre personnel, je tiens à exprimer toute ma reconnaissance et mon profond respect. Merci Nadine, pour ta disponibilité, ta bienveillance et ta confiance.

Une nouvelle vie commence, une retraite bien méritée à savourer pleinement, en prenant soin de toi et de ta santé.

Ne nous oublie pas trop vite ! Quelques passages au bureau seront toujours les bienvenus.

Merci Nadine.

Damien Chanut
Directeur Adjoint de l'agence Limousin

